

● (1430)

[Français]

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LA HAUSSE DES ALLOCATIONS FAMILIALES—QUESTION
RELATIVE AU MODE DE PAIEMENT—LE MAINTIEN DU
PRINCIPE D'UNIVERSALITÉ

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je voulais poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, mais, en son absence, je la poserai . . .

Des voix: Il est à son siège.

M. Caouette (Témiscamingue): Ah, il est ici! Il s'approche des créditistes, monsieur l'Orateur, nous l'aurons bientôt avec nous.

Monsieur l'Orateur, je poserai donc ma question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Les Canadiens sont heureux d'apprendre que des allocations familiales de \$20 par mois seront versées à partir du 1^{er} janvier. Est-ce que ces allocations seront versées directement aux familles canadiennes, ou si elles devront être distribuées par les organismes provinciaux?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, ces allocations seront versées directement par l'administration fédérale.

M. Caouette (Témiscamingue): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Est-ce que ces allocations seront universelles, si elles comporteront certaines restrictions ou si elles seront distribuées également à tous les jeunes Canadiens?

M. Lalonde: Monsieur le président, ces allocations seront universelles et sujettes à l'impôt, et une disposition prévoit la possibilité pour les provinces d'adopter des lois visant à varier les montants des paiements au delà d'un certain minimum, selon l'âge ou le nombre des enfants de chaque famille.

[Traduction]

LES ALLOCATIONS FAMILIALES—LA DATE DE
PRÉSENTATION DE LA MESURE—L'OPPORTUNITÉ D'UNE
NOUVELLE AUGMENTATION

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le projet de loi touchant les allocations familiales sera-t-il présenté à la Chambre des communes au cours du mois de juin? Puis-je aussi demander au ministre si, étant donné l'augmentation du coût de la vie, le gouvernement envisage de porter l'allocation à \$25 par mois au lieu de \$20?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, ma réponse à la première partie de la question est affirmative. En ce qui concerne la seconde partie, je dirai que je ne suis pas surpris de la proposition du député.

Questions orales

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Bellechasse désire poser une question supplémentaire après quoi le président donnera la parole au député de York-Simcoe.

[Français]

QUESTION RELATIVE AUX ALLOCATIONS FAMILIALES
VERSÉES PAR LE QUÉBEC

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

A la suite des entretiens que le ministre a eus avec le ministre des Affaires sociales du Québec, est-ce que les allocations familiales actuellement versées par la province de Québec à une certaine catégorie d'enfants continueront de l'être, ou si, en vertu d'une entente possible, ces allocations disparaîtront automatiquement?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, il s'agit d'une réponse qui sera sûrement donnée par le gouvernement du Québec lui-même, lequel a la responsabilité d'administrer ses propres allocations.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES URBAINES

LES VUES DU GOUVERNEMENT QUANT AUX ENTRETIENS
FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX AU SUJET DU PARTAGE DES
RECETTES FISCALES

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Comme le ministre d'État chargé des Affaires urbaines a déclaré hier devant la Fédération canadienne des maires et des municipalités que le gouvernement fédéral ne se bornerait pas à fournir de l'argent pour résoudre les problèmes urbains, le gouvernement est-il peu disposé ou mal préparé à avoir des entretiens sérieux sur le principal problème des municipalités, c'est-à-dire le déséquilibre des recettes fiscales entre les trois paliers de gouvernement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, voilà un sujet dont nous sommes prêts à nous entretenir, mais les trois niveaux de gouvernement, ou plutôt d'administration qui participent à de telles conférences devront d'abord s'entendre sur la formule à adopter. Je crois qu'il faudrait soulever la question à une réunion de représentants des trois paliers et je suis certain qu'alors le ministre serait prêt à en discuter.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au premier ministre? Avez-vous avisé les provinces que vous étiez prêt . . .

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. On ne doit pas poser une question directement; il faut s'adresser à la présidence.

M. Stevens: Je suis désolé, monsieur l'Orateur, je vais la poser par votre intermédiaire. Le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il a avisé les provinces et les municipalités que, soit à la conférence d'octobre soit à un autre moment cette année, le gouvernement était prêt à aborder le sujet?